

# ACCORD SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE DANS L'ARCTIQUE : RÉFLEXIONS SUR LE RÔLE DU CANADA

E. Arsenault,<sup>1</sup> G. Song<sup>1,2</sup> et A. Pigford<sup>1,3</sup>

<sup>1</sup> *Savoir polaire Canada, Ottawa, Ontario, Canada*

<sup>2</sup> *Faculté de droit, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada*

<sup>3</sup> *Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill, Montreal, Québec, Canada*

\* [emma.arsenault@polar.gc.ca](mailto:emma.arsenault@polar.gc.ca)

## Coopération scientifique dans l'Arctique

La coopération scientifique a été, et continue d'être, une caractéristique essentielle du paysage politique dans l'Arctique circumpolaire. À la fin des années 1980, les États de l'Arctique ont commencé à s'intéresser à la science comme moyen de favoriser des relations productives dans cette région d'importance mondiale. La création du Comité international pour les sciences arctiques en 1990, ainsi que les efforts globaux de coopération pour créer la Stratégie de protection de l'environnement arctique de 1991, sont des signes avant-coureurs du potentiel unificateur de la science aux extrémités nordiques du globe. Cette tendance s'est poursuivie au 21<sup>e</sup> siècle, la science devenant un moteur important du développement et de l'expansion des structures de gouvernance de l'Arctique par le Conseil de l'Arctique (Murray, 2014).

Considérant la complexité et l'interconnexion de plusieurs des enjeux auxquels l'Arctique est confronté, la coopération internationale est cruciale. Les États arctiques, et de plus en plus les États non arctiques, doivent améliorer leur capacité à collaborer, à utiliser l'expertise disponible et à résoudre collectivement des problèmes comme celui des conséquences des

changements climatiques (Berkman et al., 2017). Le récent *Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique du Conseil de l'Arctique* (l'Accord) réaffirme l'importance des sciences dans une époque de changements sans précédent dans les régions polaires. La recherche inclusive et opportune sur la protection de l'environnement, l'extraction des ressources et la sécurité maritime dans l'Arctique donnera lieu à une gouvernance efficace sur ces questions. La production de connaissances dans ces domaines peut notamment influencer des programmes politiques plus larges au sein du Conseil de l'Arctique (Binder, 2016). Grâce à cet Accord, la science peut être utilisée comme un outil de soutien aux processus décisionnels collectifs entre les divers acteurs représentés au Conseil de l'Arctique.

Une approche politique fondée sur des données probantes est particulièrement importante dans un forum comme le Conseil de l'Arctique, où les connaissances autochtones et locales sont nécessaires pour garantir que les activités de recherche sont documentées par les habitants locaux de l'Arctique et qu'elles leur sont utiles. Les connaissances autochtones

### Référence suggérée :

Arsenault, E., Song, G. and Pigford, A. 2019. *Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique : réflexions sur le rôle du Canada*. *Savoir polaire* : Aqhaliat 2019, *Savoir polaire Canada*, p. 103-106. DOI: 10.35298/pkc.2019.11

et locales sont un ensemble de connaissances [Traduction] « acquises par l'intermédiaire de pratiques culturelles et d'expériences vécues, notamment des observations, des leçons et des compétences étendues et multigénérationnelles » (Arctic Council Indigenous Peoples' Secretariat, 2019). Elles sont fondamentales pour comprendre les aspects humains et environnementaux de l'Arctique, ainsi que pour appliquer cette compréhension à un contexte mondial. Depuis la formation de réseaux de recherche circumpolaire, les peuples autochtones du Nord ont toujours plaidé en faveur de l'inclusion du savoir autochtone dans la science arctique, et ils continuent de le faire aujourd'hui à titre de participants permanents au Conseil de l'Arctique. Ces efforts renforcent la nécessité pour les scientifiques de travailler en collaboration avec les détenteurs du savoir autochtone, et pour les décideurs de l'Arctique d'inclure des voix nombreuses et variées.

### **Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique**

Le processus visant à formaliser et à renforcer la collaboration scientifique dans l'Arctique circumpolaire a été lancé en 2013, lors de la dernière présidence canadienne du Conseil de l'Arctique. Entre 2013 et 2017, un groupe de travail sur la coopération scientifique, composé de participants permanents et d'experts scientifiques, a cerné les obstacles actuels à la science arctique et a élaboré un processus visant à soutenir la coopération scientifique entre les États arctiques. Les efforts de ce groupe de travail ont conduit à la signature de l'Accord lors de la réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique en mai 2017 à Fairbanks, en Alaska. C'est à ce moment que le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis sont devenus parties à l'Accord. L'Accord est entré en vigueur en mai 2018, après sa signature et sa ratification par les huit États arctiques.

L'accord est soumis aux lois, règlements, procédures et politiques en vigueur, y compris les droits existants des peuples autochtones. Il ne vise pas à modifier la législation ou la réglementation nationale existante. Il s'engage plutôt à faciliter les activités scientifiques dans l'Arctique et, en retour, à améliorer l'efficacité et l'efficacité de la production de connaissances dans la région. Pour remplir leurs engagements en vertu

de l'Accord, les États de l'Arctique doivent aborder les points suivants au sein de leurs réseaux scientifiques nordiques respectifs :

- **Accès**—soutenir la collaboration internationale par l'accès aux domaines de recherche, aux infrastructures et aux installations, ainsi qu'aux données.
- **Éducation**—offrir aux étudiants de tous les niveaux d'enseignement la possibilité d'acquérir une expérience et une expertise dans le domaine des sciences arctiques.
- **Intégration**—permettre à une variété de systèmes de connaissances occidentales, autochtones et traditionnelles de contribuer à la science arctique.

### **L'Accord en contexte canadien**

Le Nord canadien présente d'importantes variations géopolitiques et environnementales qui contribuent à un paysage de recherche dynamique et évolutif. Le Nord compte également plus de 100 000 résidents, dont des autochtones. Ensemble, ces facteurs exigent que les chercheurs individuels et les grands réseaux de recherche soient conscients des besoins des habitants du Nord et des autochtones et y répondent. Les régions polaires continuent d'être au centre des discussions mondiales sur la recherche sur le changement climatique et les stratégies d'atténuation et il existe de nombreuses possibilités pour les chercheurs internationaux de collaborer à des initiatives de recherche dans des domaines d'intérêt commun avec le Canada et les habitants du Nord. Cependant, le Nord canadien présente des difficultés considérables pour les chercheurs étrangers, qu'il s'agisse de s'y retrouver dans les juridictions infranationales et les exigences régionales, ou de se préparer à des conditions environnementales extrêmes et à des endroits éloignés. C'est dans ce contexte que la mise en œuvre de l'Accord peut être utile.

Au Canada, l'Accord sera mis en œuvre au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Nunavik (nord du Québec), au Nunatsiavut (nord du Labrador) et dans les zones marines adjacentes. Savoir polaire Canada (POLAIRE) est responsable de la mise en œuvre de l'accord dans les domaines de recherche terrestre pertinents au Canada, tandis qu'Affaires mondiales Canada est responsable des demandes de recherche scientifique marine émanant d'organismes d'État étrangers.



Figure 1 : Zones géographiques déterminées, telles que décrites à l'annexe 1 de l'Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique.

Étant donné l'étendue et la diversité du Nord canadien, POLAIRE s'efforce de faciliter la coopération scientifique dans la région en fournissant une plateforme permettant de consolider et de communiquer des renseignements aux chercheurs. Au cours des années 2017 et 2018, des activités de mobilisation ont été menées avec les gouvernements fédéral, territoriaux, régionaux et autochtones, ainsi qu'avec les réseaux de recherche nordique. L'objectif était de mieux comprendre les autorités et les processus de recherche régionaux et de recueillir des informations sur les domaines où une coordination est nécessaire. Ce travail a également tenu compte des commentaires sur la mobilisation reçus lors de l'élaboration du cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du gouvernement du Canada, ainsi que du cadre de sciences et de technologie et du plan stratégique de POLAIRE. Ces efforts de mobilisation ont consisté à se rendre dans les régions nordiques du Canada, à solliciter des commentaires par le biais d'observations écrites et à mener des actions de sensibilisation ciblées par le biais de communications par courriel.

## Priorités canadiennes pour la recherche nordique

Alors, qu'est-ce qui a été entendu ? Au cours de ces séances de discussion, les collaborateurs nordiques ont communiqué des renseignements et de la rétroaction sur leurs besoins et leurs souhaits pour le futur de la recherche arctique au Canada. Voici quelques points saillants :

- Respect du savoir autochtone et des exigences locales :** Des efforts continus sont nécessaires pour garantir que les chercheurs et les gouvernements reconnaissent et intègrent pleinement le savoir autochtone dans la recherche et la prise de décision. En outre, il faut faire davantage pour garantir le respect des processus d'autorisation et des exigences en matière de rapports. Des améliorations dans ces domaines sont nécessaires pour les chercheurs nationaux et internationaux.
- Implication des communautés locales :** Grâce à la National Inuit Strategy on Research (stratégie nationale inuite pour la recherche), des collaborateurs inuits comme Tapiriit Kanatami ont clairement exprimé leur vision de l'autodétermination et de la gouvernance des Inuits dans la recherche arctique. Les collaborateurs du Nord et autochtones souhaitent jouer un plus grand rôle de leadership en recherche lorsque les chercheurs invités viennent dans le Nord canadien. Les communautés locales doivent être impliquées tout au long du processus. Il s'agit notamment de faire participer les communautés locales sur ce qui est recherché, comment la recherche est menée et quels résultats ont été obtenus. Les collaborateurs ont toutefois également souligné la capacité limitée des communautés et des organisations nordiques et autochtones, qui constitue actuellement un obstacle à leur implication et à leur leadership dans les projets de recherche.
- Coordination de la recherche :** Conformément aux expériences d'autres pays en matière de recherche arctique, l'engagement auprès des collaborateurs a démontré qu'il est nécessaire de renforcer la coordination, la gestion et le partage de la recherche. Il faut également promouvoir davantage les partenariats de recherche internationaux et les possibilités de collaboration.

## Soutien au perfectionnement de la recherche nordique

En fonction de ces commentaires, l'approche de POLAIRE dans la mise en œuvre de l'Accord au Canada consiste à offrir des ressources pour renseigner les chercheurs sur les procédures régionales et les meilleures pratiques en matière de recherche nordique, en plus de faciliter la coordination des projets de recherche dans le Nord canadien. Ces ressources en ligne comprendront :

- un résumé détaillé des « étapes » requises pour mener des recherches en temps opportun et de façon respectueuse, qui servira d'outil d'orientation ;
- une page web qui fournit des informations détaillées sur les processus, les éléments à prendre en considération et les contacts pour la recherche nordique ; et
- des liens vers des ressources spécifiques aux régions pour poursuivre la lecture et obtenir plus d'information.

Ces ressources seront notamment utiles aux réseaux de recherche nationaux et internationaux, qui en feront la promotion.

En rassemblant et en consolidant les renseignements sur la recherche dans le Nord canadien, POLAIRE souhaite s'assurer que les chercheurs sont en contact avec les autorités et les réseaux de recherche appropriés. Cette approche reconnaît que les organismes infranationaux peuvent être mieux placés pour répondre aux besoins des chercheurs invités, et que POLAIRE ne propose pas de les remplacer dans leur travail. En mettant en œuvre l'Accord, POLAIRE entend plutôt améliorer la communication au sein de ces réseaux, rendre les informations dont les chercheurs ont besoin facilement accessibles, et offrir aide et conseils au besoin.

En collaboration avec des organismes autochtones et nordiques, POLAIRE s'efforce également de relever les défis que l'intensification des activités de recherche peut présenter pour les communautés nordiques. Des ressources supplémentaires et des mesures de renforcement des capacités sont nécessaires pour garantir que les collaborateurs du Nord puissent répondre et participer aux activités de recherche

dans leur région, et que des fonds soient réservés pour soutenir les organisations et les communautés nordiques de cette manière. Ces efforts sont essentiels pour soutenir le leadership du Nord dans la collaboration scientifique internationale.

## Prochaines étapes

L'Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique prévoit que les parties doivent se rencontrer dans l'année suivant la mise en œuvre de l'Accord. En mars 2019, les représentants nationaux des huit États arctiques se sont réunis pour discuter des réussites et des obstacles rencontrés à ce jour dans le cadre de leurs stratégies nationales de mise en œuvre. Ce forum a été la première occasion de créer de nouveaux mécanismes de communication et de coordination entre les parties depuis la ratification.

À l'échelle nationale, les travaux se poursuivront pour renforcer les stratégies et les ressources de la stratégie de mise en œuvre du Canada. Ces outils doivent demeurer souples pour s'adapter à la croissance et aux changements continus au sein de la communauté de recherche nordique. POLAIRE demeurera en contact avec ses principaux collaborateurs et intervenants du Nord du Canada pour s'assurer que les ressources sont à jour et conformes aux meilleures pratiques.

## Références

- Arctic Council Indigenous Peoples' Secretariat. 2019. Indigenous knowledge. Retrieved from: <https://www.arcticpeoples.com/our-work-2/#traditional-knowledge-1>
- Berkman, P.A., Kullerud, L., Pope, A., Vylegzhani, AN., Young, OR. 2017. The Arctic Science Agreement propels science diplomacy. *Science*, 358(6363), p. 596-598. DOI: 10.1126/science.aag0890.
- Binder, C. 2016. Science as catalyst for deeper Arctic cooperation? *Science diplomacy & the transformation of the Arctic Council*. Akureyri, Iceland: Northern Research Forum, Arctic Yearbook 2016, p. 156-169.
- Murray, K. 2014. The Arctic Council: a brief history, its partnership with Indigenous groups of the Arctic, and its role in uncovering and addressing health issues in the Far North. *Journal of the Canadian Health Libraries Association*, 35, p. 27-31. DOI: 10.5596/c14-006.